

## **Note d'information sur la gestion quotidienne de notre centre du Dharma (spéciale Covid-19)**

Sainte-Colombe/Vienne, juin 2021

Après la période particulière que nous venons de traverser pendant plus d'un an, qui nous a conduits à fermer à nouveau les portes de notre centre pour la quasi-totalité de la saison et qui impactera vraisemblablement nos vies de longs mois encore, il nous a paru utile, au moment de préparer avec confiance et enthousiasme la saison prochaine, de partager avec chacune et chacun d'entre vous la façon dont fonctionne une structure associative comme la nôtre du point de vue financier.

### **UNE GESTION RESPONSABLE FONDÉE SUR LA GÉNÉROSITÉ**

À l'exception notable du soutien de la Commune de Sainte-Colombe, Dhagpo Sainte-Colombe/Vienne ne reçoit aucune subvention et fonctionne sur la base des seuls subsides versés par ses adhérents.

Pendant toute la période de fermeture, nous avons fait le maximum pour assurer, même en mode quelque peu « dégradé », tout ou partie des activités du centre, notamment les enseignements prévus qui ont pu être proposés à distance, via Zoom. Malgré des recettes moindres, nous avons pu honorer l'ensemble de nos dépenses, contraintes pour la plupart, grâce à de saines finances. Voici donc un aperçu des éléments comptables qui régissent notre fonctionnement, dont le détail est communiqué chaque année aux adhérents lors de l'assemblée générale.

#### **Recettes**

- COTISATIONS. Après un mois de participation gracieuse aux diverses pratiques du Dharma que nous organisons, il convient de régler sa cotisation, dont le montant est fixé lors de l'assemblée générale (valable de septembre à septembre). *Les appels et renouvellement de cotisation ont bien évidemment été « gelés » depuis l'automne 2020, sauf décision contraire de l'adhérent.*
- OFFRANDES. Lors de chaque session (Shiné, Tchenrézi, étude de texte), une offrande de 2 euros est suggérée à chaque participant - *offrandes qui n'ont donc pu être recueillies en raison de la suspension de nos activités en octobre 2020.*
- PARTICIPATION AUX ENSEIGNEMENTS. Les tarifs des enseignements sont validés lors de l'assemblée générale annuelle. Les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels. *Compte tenu des circonstances, un tarif spécifique a été proposé pour les visio-enseignements via Zoom, sur la base d'un don conscient suggéré de 15 euros ou plus.*  
Lors de la venue d'un lama dans le cadre de sa tournée annuelle d'enseignement, une boîte à offrandes est destinée à recevoir les dons individuels des participants pour le lama. Une seconde enveloppe est prévue pour accueillir les dons dédiés au fonctionnement quotidien du centre - *dispositions rendues caduques par la mise en œuvre des visio-enseignements.*
- LIVRES. Les différents livres et livrets d'enseignement mis en vente au centre le sont à prix coûtant (à l'exception de frais de port le cas échéant).

Au-delà de la cotisation annuelle (nous sommes régis par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association), qui n'est pas un simple droit d'inscription mais bien un véritable acte de générosité, d'autres formes de soutien sont également les bienvenues :

- Offrir un peu de son temps pour des activités bénévoles : ménage du centre, préparation de plats pour les repas partagés, etc.
- Faire un don pécuniaire ponctuel ou régulier
- Faire un don en nature (il est conseillé de se rapprocher préalablement d'un responsable du centre) : courses pour les lamas, fleurs pour le centre, encens, bougies, produits d'entretien courant, etc.

Nous insistons sur le fait que la question financière ne saurait en aucun cas être un obstacle à la venue et à la participation de quiconque à nos activités. Chacun peut participer aux frais selon ses moyens et possibilités, par une offrande simple et sincère.

#### **Dépenses**

- FLUIDES. Eau et électricité - *baisse des consommations pendant la période de fermeture mais abonnements respectifs maintenus*
- FOURNITURES. Petit entretien, équipement, consommables informatiques, abonnements (téléphone portable, plate-forme Zoom), frais postaux, assurance - *dépenses courantes maintenues en 2020/2021*

- DOCUMENTATION. Achat de livres et de livrets, frais d'impression et de reproduction, abonnement au magazine trimestriel de l'UBF « Sagesses bouddhistes » - *dépenses courantes maintenues pour la plupart en 2020/2021*
- DONS AUX LAMAS. L'association s'acquitte d'une offrande de 200 euros auprès de chaque lama venant donner un enseignement dans notre centre, indépendamment des dons individuels que chacun peut faire de son côté - *dépenses maintenues auprès de chaque lama ayant animé un enseignement à distance : les offrandes recueillies auprès des participants aux trois visio-enseignements organisés en 2021 nous ont permis d'assurer aux lamas concernés à la fois le montant de l'offrande régulière du centre ainsi qu'une somme complémentaire correspondant aux habituels dons individuels*
- DONS DIVERS. Aide financière pour des retraitants - *dépense maintenue en 2020/2021*